



Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves
des écoles publiques
du 1er degré de Caluire et Cuire

Caluire et Cuire, le 4 mai 2020

Objet : Réouverture progressive des écoles

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Le Premier Ministre a annoncé le 28 avril dernier la réouverture progressive des écoles, dans le cadre d'un plan de déconfinement du pays qui démarre le 11 mai prochain.

Dans cette perspective, les services de l'Éducation Nationale et de la Ville travaillent depuis plusieurs jours en relation étroite sur les modalités d'une reprise progressive de l'école. Celle-ci doit se faire, c'est notre priorité conjointe, dans le strict respect du protocole sanitaire national, afin de garantir la sécurité de nos enfants et de l'ensemble des personnels qui les accompagnent.

Ainsi, les services municipaux dédiés aux écoles ont repris le travail lundi 4 mai pour démarrer le nettoyage approfondi des locaux, et leur désinfection. Nos équipes sont aussi à pied d'œuvre pour imaginer les conditions d'accueil optimales pour les enfants, qui vous seront précisées école par école ultérieurement (lieu d'entrée des enfants, circulation à respecter...). Nos personnels, municipaux et enseignants, seront équipés de l'ensemble des équipements de protection individuelle nécessaires (masques, gel hydroalcoolique, lingettes), et nous veillons également à ce que nos stocks de consommables (savon, papier, produits d'entretien) soient mis à jour dans chaque école pour tenir jusqu'à la fin de l'année scolaire en application du protocole Covid-19.

Concernant l'accueil des enfants à l'école, le principe est celui du volontariat des familles, qui ont le choix d'inscrire leur enfant en présentiel, ou de maintenir l'enseignement à distance. Ainsi, vos enfants pourront de nouveau être accueillis à l'école dès **le jeudi 14 mai** pour : les **Grande section de maternelle, les CP et les CM2**.

Il s'agit d'une première phase. Les élèves des classes de **CE1, CE2 et CM1 pourront être accueillis quant à eux à partir du lundi 25 mai, si les conditions sont réunies pour un élargissement du déconfinement**.

élargissement du déconfinement.

Pour respecter le protocole sanitaire de l'Éducation Nationale, les élèves seront accueillis par petits groupes de 15 enfants maximum, selon la configuration des locaux, sur **deux jours par semaine**, selon un planning arrêté dans chaque école par l'Éducation Nationale.

Ces dispositions ne concernent pas les enfants des personnels prioritaires à la gestion de la crise sanitaire qui continuent d'être accueillis au Groupe scolaire Jean Jaurès les 11 et 12 mai, puis dans leurs écoles respectives, tous les jours et quelque soit leur niveau, dès jeudi 14 mai.

Dans cet esprit, et dans le respect du protocole sanitaire nous intimant de constituer des groupes d'enfants fixes, nous ne pouvons assurer les accueils périscolaires du matin et du soir, au moins la première semaine, pour nous concentrer sur les temps de midi. En effet, **les enfants pourront déjeuner à l'école**, la restauration municipale fournira dans un premier temps des repas froids. En revanche, pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires, et habituellement admis au restaurant scolaire dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), un pique-nique tiré du sac devra être fourni par les parents.

De manière à organiser cette réouverture dans les meilleurs conditions, vous voudrez bien **par retour de mail ce jour à la direction de votre école et au service éducation** (education@ville-caluire.fr) indiquer le choix que vous formulez pour votre/vos enfant(s) :

- Je souhaite que mon enfant soit scolarisé :
 - il déjeunera à la cantine
 - il ne déjeunera pas à la cantine
- Je choisis le prolongement de l'enseignement à distance.

Vous voudrez bien noter que vos choix vous engagent, dans un premier temps, sur une période de **trois semaines**, et qu'ils pourront être revus à l'issue. Le directeur ou la directrice de votre école reviendra vers vous en temps utile pour organiser la suite.

Restant à votre écoute, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les parents d'élèves, l'expression de nos salutations distinguées.

L'inspectrice de l'Éducation nationale
LYON 4 / CALUIRE



Pascale CREUSEVAULT



Philippe COCHET
Maire